



DEUXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Mise en œuvre des programmes par pays  
de promotion du travail décent**

*Table des matières*

|                                  | <i>Page</i> |
|----------------------------------|-------------|
| Préambule.....                   | 1           |
| Introduction .....               | 1           |
| Situation région par région..... | 4           |
| A. Afrique .....                 | 4           |
| B. Amériques .....               | 7           |
| C. Etats arabes.....             | 9           |
| D. Asie et Pacifique.....        | 12          |
| E. Europe .....                  | 16          |
| Annexes statistiques .....       | 21          |

## Préambule

1. Le Conseil d'administration a demandé au Bureau de lui présenter chaque année un rapport sur l'avancement des programmes par pays de promotion du travail décent (PPTD)<sup>1</sup>. Le présent rapport est axé sur différents aspects de l'élaboration, du contenu et de la mise en œuvre de ces programmes et plus spécifiquement sur: 1) leurs liens avec les programmes de pays des Nations Unies (en particulier dans les pays pilotes choisis pour la réforme visant à plus d'unité d'action) et avec les PNUAD; 2) la participation des organisations d'employeurs et des organisations de travailleurs à l'élaboration des PPTD; 3) les grandes priorités énoncées dans les PPTD; 4) les ressources et les mécanismes de financement; 5) les résultats concrets; 6) les enseignements.
2. La Commission de la coopération technique a demandé que des sessions interactives avec les directeurs régionaux soient organisées pour l'examen de certains des points inscrits à son ordre du jour. C'est pourquoi le présent rapport est structuré par régions. Il n'est pas exhaustif<sup>2</sup> mais donne un instantané des faits nouveaux concernant les six grands thèmes indiqués ci-dessus. Les membres de la commission pourront, s'ils le souhaitent, demander aux directeurs régionaux des précisions ou des éclaircissements.

## Introduction

3. L'élaboration et la mise en œuvre des PPTD, qui constituent une priorité pour l'OIT, se sont poursuivies activement dans toutes les régions ces dernières années. Compte tenu des différences existant entre les régions et des spécificités de chacune, qu'il s'agisse des besoins, des priorités ou encore des ressources humaines et financières disponibles, il n'y a pas lieu d'extrapoler au niveau mondial et il vaut mieux s'en tenir au niveau régional, voire sous-régional, pour la définition des politiques. C'est pourquoi le présent rapport s'abstient de proposer une synthèse tout en attirant l'attention sur un certain nombre de points qui découlent de l'examen de la situation de chaque région.
4. La demande de PPTD dans les différents pays et leur pertinence sont de plus en plus évidentes; leurs liens avec les programmes de pays des Nations Unies, notamment dans les pays pilotes de la réforme visant à plus d'unité d'action, ainsi qu'avec les PNUAD, sont apparents dans toutes les régions. En Algérie, au Libéria et au Maroc, les PPTD sont en fait devenus un élément central des PNUAD; au Brésil et au Mexique, le travail décent est un des objectifs déclarés du PNUAD; en Inde, les résultats du PPTD font partie intégrante des résultats du PNUAD. Il convient de mentionner que le BIT a joué un rôle moteur pour ce qui concerne certaines priorités des PNUAD – par exemple, emploi des jeunes, formation et employabilité, gestion des migrations de main-d'œuvre, programmes concernant le VIH/SIDA sur le lieu de travail.
5. Les partenaires sociaux jouent un rôle important dans l'élaboration et/ou la mise en œuvre des PPTD. Leur participation et l'intégration de leurs vues dans les PPTD ont pris différentes formes. Les bureaux de l'OIT ont au minimum toujours veillé à ce que les priorités identifiées dans le cadre des consultations avec les partenaires sociaux se reflètent

<sup>1</sup> Document GB.297/PV.

<sup>2</sup> Voir aussi le document sur le programme de coopération technique 2006-07 (document GB.300/TC/1) qui contient des informations sur certains des points soulevés dans le présent document et le document sur la situation des privilèges et immunités de l'OIT dans les Etats Membres (document GB.300/LILS/3) qui traite aussi des PPTD.

dans les PPTD. En Argentine, le PPTD a été lancé à la suite de la signature d'un protocole d'accord par le Directeur général du BIT et le ministre du Travail; il a ensuite été approuvé par le mouvement syndical et l'organisation des employeurs. De même, au Chili et au Paraguay, les organisations d'employeurs et les organisations de travailleurs ont été consultées à propos des programmes élaborés avec les gouvernements. Dans le cas de certains pays, les priorités ont été définies à la suite de réunions tripartites sous-régionales (par exemple, Amérique centrale, Panama et République dominicaine). En République-Unie de Tanzanie, les organisations d'employeurs et les organisations de travailleurs ont participé à un certain nombre d'ateliers consultatifs pour définir priorités et résultats. Dans la région Asie et Pacifique, les mandants ont été associés à la rédaction et à l'approbation des documents relatifs aux PPDT; en outre, des programmes de formation visant à renforcer leur capacité de participer aux PPTD ont été lancés. En Europe, les mandants tripartites ont participé avec les bureaux extérieurs de l'OIT à la préparation des PPTD et à leur mise en œuvre ou ont été invités à les examiner. Les partenaires sociaux des Etats arabes participent à l'élaboration des PPTD dans le cadre d'un processus itératif qui permet de confirmer priorités, méthodes et résultats; la région est favorable à l'établissement de comités tripartites nationaux, organes consultatifs clés qui suivront la mise en œuvre des PPTD.

6. Les grandes priorités identifiées dans les PPTD montrent que, même s'il y a un certain nombre de thèmes communs dans toutes les régions, le poids relatif de leurs différentes composantes varie; en outre, et ce n'est guère surprenant, les priorités varient aussi d'une région à l'autre. L'emploi est une question prioritaire dans toutes les régions, de même que la promotion de l'emploi des jeunes est un objectif commun. Dans le domaine de l'emploi, l'accent est mis sur le secteur informel dans les Etats arabes et en Europe tandis que, dans la région Asie et Pacifique, la priorité est donnée à la gouvernance du marché du travail, à la formation et au travail décent grâce au développement local. Les Amériques entendent élaborer dans le domaine de l'emploi des programmes qui tiennent compte de la promotion des droits fondamentaux, de la protection sociale et de la sécurité et de la santé au travail. Le développement de l'entrepreneuriat en général est important pour les Etats arabes; l'Afrique insiste sur le développement de l'entrepreneuriat des femmes. En ce qui concerne les activités normatives, l'élimination du travail des enfants, notamment de ses pires formes, est une priorité commune à toutes les régions, exception faite des Etats arabes, où la priorité est donnée au respect des normes internationales du travail par les employeurs; l'Europe et l'Afrique voient dans la législation du travail et dans son application une priorité. L'élimination du travail forcé et de la discrimination au travail, notamment celle dont sont victimes les populations indigènes et les travailleurs migrants, sont des questions prioritaires pour les Amériques ainsi que pour la région Asie et Pacifique. L'amélioration et l'extension de la protection sociale sont un thème commun à toutes les régions; dans la région Asie et Pacifique, l'accent est mis sur la nécessité d'étendre la protection sociale au secteur informel. L'une des priorités de l'Afrique et de l'Europe est de lutter contre le VIH/SIDA dans le monde du travail. Exception faite de la région Asie et Pacifique, toutes les régions considèrent comme une priorité le renforcement des institutions et la promotion du dialogue social et l'Afrique y voit notamment un moyen de renforcer l'influence des partenaires tripartites sur les politiques nationales de développement.
7. En ce qui concerne le financement, l'élaboration des PPTD a jusqu'à présent été principalement financée par le budget ordinaire. Les programmes actuels et futurs de coopération technique sont ajustés et élaborés en fonction des priorités des pays. En Europe, plus de 58 pour cent des ressources du budget ordinaire ont été allouées à des programmes par pays. Des projets en cours ou nouveaux de coopération technique ont été intégrés dans les PPTD de beaucoup de pays. Certains gouvernements, par exemple celui de la Zambie, ont pris en charge une partie des coûts des PPTD sur la base du soutien budgétaire direct reçu de donateurs. Dans des pays comme le Libéria, la République-Unie

de Tanzanie et la Zambie, les mandants se sont engagés à appuyer par des contributions autres que financières la mise en œuvre des PPTD.

8. La mise en œuvre des PPTD exigera beaucoup de ressources extrabudgétaires. La région Asie et Pacifique indique que le ratio ressources ordinaires/ressources extrabudgétaires a été de 1 à 4. Toutes les régions ont redoublé d'efforts pour mobiliser des ressources extrabudgétaires, qu'elles proviennent de la communauté internationale des donateurs (niveau central et niveau local), des mécanismes de partage des coûts avec les partenaires du système des Nations Unies ou de contributions directes des gouvernements. Il convient de mentionner que l'OIT a déjà reçu des financements importants spécifiquement destinés à la mise en œuvre des PPTD. On citera par exemple le programme OIT/Pays-Bas qui a financé des PPTD dans plusieurs pays. Les PPTD sont de plus en plus utilisés comme le principal élément de programmation dans les discussions avec les donateurs et pour la mobilisation des ressources. Certains donateurs se sont déclarés prêts à financer certains éléments des PPTD, au niveau national, sous-régional ou régional. Les discussions se poursuivront pour faire coïncider les priorités des donateurs et celles énoncées dans les PPTD. La création du compte supplémentaire du budget ordinaire (CSBO) est considérée comme une mesure positive qui devrait aider à remédier au manque de ressources. Lorsqu'un pays a déjà mis en place les protections légales nécessaires au Bureau, le traitement des fonds destinés aux PPTD peut aller plus vite <sup>3</sup>.
9. La mise en œuvre de la majorité des PPTD n'a commencé qu'il y a quelques années. Il n'empêche qu'un certain nombre de résultats concrets, déjà obtenus ou envisagés, peuvent être notés. Les PPTD ont contribué à appeler l'attention des parties prenantes nationales et des donateurs internationaux sur l'importance de l'emploi et du travail décent dans les politiques et programmes nationaux de développement. En voici quelques exemples: en Argentine, la mise en œuvre du PPTD a été à l'origine de certaines réformes politiques; la Jordanie a mis en place un comité tripartite national qui devrait ouvrir la voie à la création d'un conseil économique et social et a procédé à une réorganisation interne et à un renforcement du ministère à l'appui du PPTD; le gouvernement de la République de Moldova a adopté une stratégie nationale de l'emploi; des institutions et stratégies destinées à protéger les enfants et notamment à les mettre à l'abri des pires formes d'exploitation ont été mises en place ou renforcées dans trois pays d'Asie centrale; une réforme du régime des pensions a été préparée en Bosnie-Herzégovine; certains pays d'Asie ont pris mieux conscience des liens entre conditions de travail et productivité et la nécessité d'intégrer les principes et approches de l'investissement à haute intensité d'emploi dans les programmes d'investissement et de renforcement des capacités de la Banque mondiale et de la Banque asiatique de développement a été reconnue. Un certain nombre de ratifications de conventions de l'OIT ont été enregistrées dans beaucoup de régions.
10. Chaque région a présenté une liste détaillée des enseignements tirés de l'expérience et des mesures à envisager pour l'avenir. Compte tenu des spécificités régionales, beaucoup des questions abordées doivent être examinées dans un contexte régional mais on peut observer aussi un certain nombre de points communs. La participation des mandants à l'élaboration, à la rédaction, à la planification, à la mise en œuvre et à l'évaluation des PPTD est essentielle pour que toutes les parties prenantes s'approprient ces programmes et que ceux-ci soient pertinents et efficaces et donnent des résultats durables. Dans ce contexte, il est important que les mandants comprennent mieux les résultats visés dans chaque pays et qu'ils y adhèrent totalement. Leur implication a été plus ou moins grande, en fonction de leur degré d'intérêt et d'engagement. Un lien doit être établi entre les PPTD et les priorités nationales énoncées dans les programmes de pays des Nations Unies et les

<sup>3</sup> Voir document GB.300/LILS/3.

PNUAD. La fixation des priorités et leur poids relatif ont souvent posé des problèmes, non seulement dans les cas où il existait déjà des PNUAD ou dans les cas où le processus avait été avant tout déterminé par les fonds et programmes des Nations Unies, mais aussi dans les cas où des PPTD avaient été signés et devaient être adaptés.

11. Sous réserve d'un appui politique au plus haut niveau, les PPTD peuvent servir efficacement d'outil de promotion. Ils ont aidé les partenaires nationaux à intégrer l'Agenda du travail décent dans les initiatives de réforme économique en cours. Il est capital de créer des mécanismes institutionnels propres à garantir la participation des partenaires sociaux au débat sur les réformes économiques.
12. Les efforts de promotion du travail décent doivent se poursuivre. Il faut faire en sorte que l'expertise et le mandat de l'OIT dans ce domaine soient mieux reconnus afin que, dans les pays, les organisations nationales et internationales, y compris l'Union européenne, le PNUD et la Banque mondiale, soient conscientes de la valeur ajoutée par un partenariat avec l'OIT. La capacité d'exécution du BIT pourrait être élargie au niveau régional par des accords novateurs de partenariat avec les organisations locales, y compris les établissements de recherche et de formation.
13. En ce qui concerne la programmation, le processus d'évaluation de la qualité des PPTD doit encore être amélioré. Il faut encourager les unités du siège à lier leurs ressources aux résultats des PPTD, ce qui accroîtra leur contribution.

## **Situation région par région**

### **A. Afrique**

#### **Contexte**

14. En Afrique, le plan d'action adopté par le Sommet extraordinaire de l'Union africaine sur l'emploi et la réduction de la pauvreté en Afrique (Ouagadougou, septembre 2004) et les conclusions de la onzième Réunion régionale africaine (Addis-Abeba, avril 2007) servent de cadre général à l'élaboration des PPTD par les mandants de l'OIT. A la fin de septembre 2007, même si tous les pays n'avaient pas officiellement finalisé leur PPTD, des programmes étaient opérationnels dans les pays suivants: Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Ghana, Lesotho, Mali, Mauritanie, Nigéria, Ouganda, Sénégal, République-Unie de Tanzanie, Zambie et Zimbabwe. Des projets de documents conceptuels et de PPTD avaient été élaborés pour un certain nombre de pays. Des consultations avec les mandants étaient en cours dans 22 autres pays.

#### ***Liens avec les programmes de pays des Nations Unies***

15. Dans tous les cas, des efforts concertés ont été faits pour aligner le PPTD sur le PNUAD. Dans certains pays comme l'Algérie, le Libéria ou le Maroc, le PPTD est en fait devenu un élément central du PNUAD compte tenu de l'importance accordée à l'emploi et à la réduction de la pauvreté. Comme suite à la signature de l'accord de partenariat entre le PNUD et l'OIT au début de 2007, le Burkina Faso, l'Egypte, le Libéria, le Maroc, le Mozambique, le Rwanda et la République-Unie de Tanzanie ont été désignés comme des pays pilotes dans lesquels un effort spécifique serait fait pour resserrer la coopération dans cinq domaines: place centrale à donner à l'emploi dans la politique de développement économique; emploi des jeunes; amélioration de la situation économique des femmes; renforcement des capacités; migrations.

## ***Rôle des partenaires sociaux dans l'élaboration et/ou la mise en œuvre des PPTD***

16. De plus en plus, les organisations d'employeurs et les organisations de travailleurs participent activement à la définition des priorités, des résultats et des stratégies de mise en œuvre des PPTD. Au stade de l'élaboration, les bureaux de l'OIT veillent à ce que les priorités définies par les partenaires tripartites dans le cadre d'un processus intensif de consultations se reflètent pleinement dans le document du PPTD. Dans un certain nombre de pays, des comités consultatifs contrôlent la mise en œuvre. Le degré d'engagement des partenaires sociaux est illustré par le cas de la République-Unie de Tanzanie où les organisations d'employeurs et de travailleurs ont participé à trois ateliers consultatifs afin de définir les priorités et les résultats du PPTD. Au Libéria, en République-Unie de Tanzanie et en Zambie, les mandants se sont même engagés à apporter une contribution autre que financière au PPTD.

## ***Principales priorités énoncées dans les PPTD***

17. Compte tenu du consensus qui s'est dégagé au Sommet de Ouagadougou ainsi qu'à la onzième Réunion régionale africaine, il n'est pas surprenant que beaucoup de PPTD aient des priorités identiques, notamment les suivantes:
- promotion de l'emploi des jeunes;
  - entrepreneuriat des femmes;
  - élimination du travail des enfants, en particulier de ses pires formes;
  - amélioration et extension de la protection sociale;
  - lutte contre le VIH/SIDA dans le monde du travail;
  - renforcement de l'influence des partenaires tripartites sur les politiques nationales de développement;
  - renforcement des institutions du travail et du dialogue social.

## ***Mécanismes de financement et mobilisation locale des ressources: niveau des ressources et déficit à combler***

18. L'élaboration des PPTD a été financée principalement par le budget ordinaire. Toutefois, les ressources à la disposition du BIT ne peuvent financer qu'une petite part de la mise en œuvre de la plupart des PPTD. Il a donc fallu redoubler d'efforts pour mobiliser des ressources extrabudgétaires. A titre de premier résultat, les PPTD du Cameroun, de l'Éthiopie, du Libéria et du Mozambique ont bénéficié d'importants financements du programme OIT/Pays-Bas. Dans d'autres pays, les donateurs n'ont pas encore fourni de financements spécifiquement pour les PPTD mais des projets en cours ou nouveaux de coopération technique ont été intégrés dans ces PPTD. Des négociations sont en cours avec plusieurs donateurs pour qu'ils financent les PPTD sur la base d'un programme plutôt que de projets. Ces négociations ont lieu à la fois au siège et dans les pays. Il est important également de noter que, de plus en plus, les gouvernements des pays bénéficiaires semblent disposés à financer une partie du coût des PPTD en recourant à l'appui budgétaire direct reçu des donateurs. On citera à titre d'exemple le cas de la Zambie.

19. Les PPTD visent toutes sortes de secteurs et de composantes, d'où la complexité de l'approche à adopter pour la mobilisation locale des ressources. Les donateurs affectent souvent des fonds à des secteurs spécifiques, et des ressources peuvent être mobilisées pour telle ou telle composante d'un PPTD mais la mobilisation de fonds pour le programme dans son ensemble peut exiger d'obtenir et de gérer des financements provenant de différentes sources. Le compte supplémentaire du budget ordinaire peut offrir en la matière une solution partielle. Il est clair aussi que, vu l'évolution du contexte de l'aide, il faut renforcer la capacité des ministères du travail d'accéder aux ressources nationales et à celles des donateurs pour les PPTD.

### ***Réalisations concrètes et résultats obtenus ou raisonnablement envisageables grâce aux PPTD***

20. En Afrique, la plupart des PPTD n'ont guère plus d'un an d'existence. Il est donc trop tôt pour juger des réalisations et des résultats concrets. Toutefois, dans certains cas, il est clair que ces PPTD ont contribué à appeler l'attention des parties prenantes nationales et des donateurs internationaux sur l'importance de l'emploi et du travail décent dans les politiques et programmes nationaux de développement.

### ***Enseignements et mesures prises ou à prendre***

21. Les points suivants méritent d'être soulignés:

- La volonté de promouvoir l'unité d'action dans le cadre de la réforme des Nations Unies et de décentraliser le financement au niveau des pays soulève de nouveaux défis s'agissant d'obtenir des fonds pour la mise en œuvre des PPTD, tant dans le contexte des PNUAD qu'en ce qui concerne la négociation, dans les pays, avec les donateurs qui, de plus en plus, veulent avoir l'assurance que le PPTD fait partie de la stratégie nationale de développement.
- Il faudrait redoubler d'efforts pour intégrer les questions d'égalité entre hommes et femmes dans les PPTD dès le stade de leur élaboration, afin d'être sûr que ces questions ne seront pas traitées a posteriori, comme des ajouts de dernière minute. Un bon exemple de ce qu'il faut faire dans ce domaine est donné par la République-Unie de Tanzanie qui a veillé à l'intégration de ces questions dans le domaine de l'emploi et qui a étroitement collaboré avec l'UNIFEM dès le départ.
- Il faudrait organiser davantage d'activités de formation et de sensibilisation aux objectifs et aux stratégies des PPTD au profit des fonctionnaires, en particulier de ceux qui travaillent dans des institutions autres que le ministère du Travail mais dont la participation active est requise pour assurer le succès des PPTD.
- Le ciblage et la mise en œuvre des activités exigent une amélioration de la collecte des données sur les indicateurs du marché du travail et les déficits de travail décent ainsi que sur les progrès réalisés en direction du travail décent.
- Au vu des premiers résultats, il est clair que le mécanisme interne d'assurance de la qualité peut beaucoup contribuer à améliorer la conception des PPTD et faciliter le contrôle et l'évaluation.

## B. Amériques

### *Introduction*

22. Des PPTD ont été systématiquement élaborés dans la plupart des pays de la région depuis 2006. Au Brésil, l'Agenda national du travail décent adopté en mai 2006 a servi de base à la préparation d'un PPTD. En Argentine, un protocole d'accord a conduit à la préparation du programme 2005-2007 de promotion du travail décent, qui se trouve au stade final de la mise en œuvre.
23. Lors du forum tripartite sur l'emploi organisé à Tegucigalpa en juin 2005, les priorités des PPTD de l'Amérique centrale, du Panama et de la République dominicaine ont été définies. En 2007, des PPTD ont été élaborés pour sept pays d'Amérique centrale. Ils font actuellement l'objet de discussions avec les gouvernements, les organisations d'employeurs et les organisations de travailleurs à l'occasion de réunions tripartites nationales qui doivent permettre de les finaliser.
24. Au Chili, au Paraguay et en Uruguay, des accords ont été signés avec les gouvernements pour la préparation des PPTD et des consultations avec les organisations d'employeurs et les organisations de travailleurs sont en cours.
25. Dans les pays anglophones des Caraïbes, une déclaration et un plan d'action ont été élaborés pour la préparation de l'Agenda du travail décent des Caraïbes lors d'un atelier tripartite sous-régional sur l'emploi et le travail décent, organisé en 2006.
26. Dans la région andine, le protocole d'accord signé par le ministre péruvien du Travail et le Directeur général du BIT en janvier 2007 ouvrira la voie à l'élaboration d'un programme de promotion du travail décent. En Bolivie, un projet de coopération technique financé par les Pays-Bas («Appui au travail décent») a servi de base à la préparation d'une proposition de PPTD. En Equateur, les mandants ont été saisis d'une proposition de PPTD. En Colombie, une proposition de PPTD est en cours de préparation et de révision à la suite d'un accord tripartite signé à Genève en juin 2006.

### ***Liens avec les programmes de pays des Nations Unies (notamment dans les pays pilotes de la réforme visant à l'unité d'action) ou avec les PNUAD***

27. Dans tous les pays de la région, exception faite de Haïti et de Cuba, le BIT a participé ou participe à des exercices de préparation des PNUAD intégrant des priorités de l'OIT. Au Brésil et au Mexique, le travail décent figure parmi les objectifs du PNUAD. Dans les pays d'Amérique centrale, au Panama et en République dominicaine, priorité a été donnée à des questions telles que la gouvernance ou le renforcement des capacités institutionnelles visant à promouvoir la lutte contre la pauvreté, une croissance durable, l'investissement productif et l'emploi, et l'amélioration de la distribution des revenus. Au Chili et en Uruguay, le travail décent est intégré dans le PNUAD.
28. L'intégration des activités du système des Nations Unies a été favorisée principalement par le partenariat stratégique conclu par l'OIT et le PNUD ainsi que par les liens qui ont été établis entre l'Agenda du développement humain et l'Agenda du travail décent. Cela a conduit à une planification commune dans sept pays de la région: Brésil, Chili, Costa Rica, Honduras, Pérou, Trinité-et-Tobago et Uruguay.
29. L'Uruguay, pays pilote de la réforme des Nations Unies visant à plus d'unité d'action, prépare en ce moment un programme de coopération technique axé sur le travail décent et



a déjà fait appel pour sa mise en œuvre à plusieurs institutions du système des Nations Unies (PNUD, BIT, CEPALC, OMS/OPS, PAM, FNUAP, UNICEF, FIDA, BID, ONUSIDA) et aux institutions gouvernementales.

***Participation des organisations d'employeurs  
et des organisations de travailleurs à l'élaboration  
et/ou à la mise en œuvre des PPTD***

30. Le premier PPTD de la région (Argentine 2005-2007) tire son origine d'un accord signé par le Directeur général du BIT et le ministre du Travail. Ce PPTD a été approuvé par la CGT pour la partie syndicale et par l'UIA pour le compte des employeurs. Les priorités des PPTD de l'Amérique centrale, du Panama et de la République dominicaine se fondent sur les conclusions du forum tripartite sous-régional sur l'emploi, organisé à Tegucigalpa en juin 2005, ainsi que sur les consultations tripartites au cours desquelles des propositions de programmes pour les différents pays ont été préparées. En Uruguay, un programme de travail a été élaboré avec les organisations d'employeurs pour répondre à leurs besoins spécifiques. Au Paraguay et au Chili, les organisations d'employeurs et les organisations de travailleurs sont consultées au sujet des programmes élaborés avec les gouvernements de leurs pays. Des consultations ont lieu avec les mandants dans les autres pays de la région où des PPTD sont en préparation.

***Principales priorités énoncées dans les PPTD***

31. Les priorités sont les suivantes:

- élaboration de programmes de l'emploi qui englobent respect des droits fondamentaux, extension de la protection sociale, sécurité et santé au travail, et participation des catégories les plus pauvres au développement;
- la gouvernance, notamment le renforcement des institutions publiques ainsi que des organisations d'employeurs et des organisations de travailleurs pour la promotion du dialogue social;
- l'emploi des jeunes;
- l'éradication du travail des enfants;
- l'élimination du travail forcé et de toutes les formes de discrimination dans l'emploi, notamment la discrimination dont sont victimes les populations indigènes et les travailleurs migrants;
- préparation tripartite de programmes nationaux de promotion de l'emploi et du travail décent (pays d'Amérique centrale);
- égalité des sexes et des races (Brésil);
- harmonisation de la législation du travail au niveau sous-régional (pays des Caraïbes).

***Mécanismes de financement et mobilisation locale  
des ressources: niveau des ressources et déficit à combler***

32. Le budget ordinaire de l'OIT, des ressources extrabudgétaires et les pays hôtes eux-mêmes ont contribué au financement de la mise en œuvre des PPTD.

### **Réalisations concrètes et résultats obtenus ou raisonnablement envisageables grâce aux PPTD**

33. En Argentine, le programme de promotion du travail décent 2005-2007 en est au stade final de sa mise en œuvre. La réforme politique entreprise par le gouvernement en est un des résultats les plus remarquables. Elle a permis d'agir dans la sphère sociale et économique dans le but de réduire le déficit de travail décent. L'assistance technique apportée au ministère du Travail a renforcé le rôle de l'Etat en tant que garant des droits fondamentaux des travailleurs.
34. Les consultations organisées pour la préparation des PPTD ont eu un autre résultat: les mandants ont reconnu qu'il leur fallait renforcer leurs compétences pour relever le défi de la promotion du travail décent dans leurs pays.

### **Enseignements et mesures prises ou à prendre**

35. Les points suivants méritent d'être soulignés:
- La participation des mandants à la planification, à la mise en œuvre et à l'évaluation des PPTD est essentielle pour que l'assistance technique du BIT soit pertinente et contribue efficacement aux politiques publiques et au renforcement des capacités institutionnelles. Les organisations d'employeurs de même que les organisations de travailleurs ont contribué de manière décisive à la définition des priorités des PPTD.
  - La préparation des PPTD permet aux mandants de classer par ordre de priorité leurs besoins d'assistance technique, ce qui facilite le travail de programmation du BIT et garantit une coopération plus solide en vue de résultats à moyen terme.
  - Le dialogue et l'accord sur des questions d'intérêt commun réduisent aussi les demandes d'assistance ponctuelle dans toutes sortes de domaines et permettent d'adopter une approche-programme.
  - La poursuite des discussions avec les mandants est nécessaire pour établir des indicateurs qui permettent de mesurer le déficit de travail décent ainsi que pour définir des cibles et des indicateurs pour les PPTD eux-mêmes. Il faut aussi mettre en place des indicateurs qualitatifs qui permettent d'évaluer l'impact global de l'action du BIT.

### **C. Etats arabes**

36. En 2007, la priorité du bureau régional pour les Etats arabes a été d'élaborer de nouveaux PPTD en tant que cadres cohérents et stratégiques de la coopération dans toute la région. Outre le PPTD signé en Jordanie<sup>4</sup>, quatre pays – Oman, République arabe syrienne, Yémen et Bahreïn – sont en train de mettre la dernière main à leurs PPTD qui devraient être approuvés avant la fin de 2007.

<sup>4</sup> La Jordanie a accepté d'appliquer l'annexe I relative à l'OIT de la Convention de 1947 sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées à la suite de l'accord qu'elle a passé avec l'OIT concernant son PPTD.

**Liens avec les programmes de pays  
des Nations Unies ou les PNUAD**

37. Les PPTD ont été bien accueillis dans toute la région par les équipes de pays des Nations Unies en tant que cadres qui ancrent l'appui technique du BIT dans le processus des PNUAD et qui s'intègrent dans les agendas nationaux de développement. En Jordanie, en République arabe syrienne et au Liban, une coopération s'est instaurée avec le PNUD sur différents sujets: emploi des jeunes, promotion de l'entrepreneuriat, partenariats public/privé, intégration des questions d'égalité entre hommes et femmes, développement économique local. Les réalisations et les résultats des PPTD de la République arabe syrienne, de la Jordanie et du Yémen seront intégrés dans le processus d'examen annuel des PNUAD, des liens explicites avec les réalisations et résultats des PNUAD figurant dans les plans de suivi du PPTD. Au Liban, le BIT coparraine le comité directeur qui est en train d'actualiser le bilan commun de pays. Des instruments novateurs de financement (par exemple fonds d'affectation spéciale multidonateurs) et de programmation (par exemple fonds espagnol pour les OMD) offrent de nouvelles possibilités de synergie à l'intérieur du système des Nations Unies. La collaboration avec l'UNOPS et l'UNESCO dans le cas de l'Iraq en est un exemple; la proposition de promouvoir l'autonomisation des Palestiniennes avec l'appui du PNUD, d'UNIFEM et d'autres organes reflète la collaboration apportée par le fonds mis en place par l'Espagne pour la réalisation des OMD.

**Participation des organisations d'employeurs  
et des organisations de travailleurs à l'élaboration  
et/ou à la mise en œuvre des PPTD**

38. Les partenaires sociaux sont associés aux missions d'élaboration et de programmation des PPTD dès le départ dans le cadre d'un processus itératif qui permet de confirmer les priorités, les méthodes et les résultats visés. Le bureau régional favorise l'établissement de comités tripartites nationaux en tant qu'organes consultatifs clés chargés de suivre les problèmes du monde du travail et de contrôler la mise en œuvre des PPTD. Des unités consultatives spécifiques sont en train d'être mises en place dans les ministères du travail de certains pays (par exemple, Jordanie, République arabe syrienne et Yémen) en tant que composantes des PPTD visant à renforcer les capacités et à favoriser les consultations avec les employeurs et les travailleurs durant la mise en œuvre et le suivi. L'objectif est de donner aux mandants des orientations qui permettront d'assurer la coordination et la cohérence des politiques, conformément aux principes et priorités énoncés dans les PPTD. L'approche participative et les activités de renforcement des capacités des mandants concernant la gestion axée sur les résultats se développeront grâce à l'organisation d'une série de formations qui seront entreprises en collaboration avec le Centre de Turin et les centres régionaux de formation.

**Principales priorités énoncées dans les PPTD**

39. L'analyse des PPTD de la région fait apparaître les priorités suivantes:

- la lutte contre le chômage par l'élaboration de politiques de l'emploi intégrant les femmes et les jeunes, l'économie informelle et l'application d'outils efficaces d'information sur les marchés du travail;
- le développement de l'entrepreneuriat pour la relance de l'économie et la création d'emplois;

- l'amélioration des capacités institutionnelles de l'administration du travail afin notamment d'assurer le respect par les employeurs des normes internationales du travail, en particulier dans le cas des travailleurs migrants;
- la création d'un environnement plus propice au dialogue social;
- l'amélioration des systèmes de sécurité sociale et de la capacité institutionnelle de protéger les travailleurs les plus vulnérables.

### ***Mécanismes de financement et mobilisation locale des ressources: niveau des ressources et déficit à combler***

40. Les plans de mise en œuvre des PPTD indiquent les ressources financières nécessaires, ventilées par résultat, et les financements qu'il reste à trouver pour chacun des domaines thématiques identifiés. Ces données servent de base à un plan de mobilisation des ressources dans le cadre de partenariats. Le financement des composantes initiales des PPTD est assuré par la CSBO et des ressources extrabudgétaires. Les possibilités de partage des coûts avec des partenaires du système des Nations Unies sont systématiquement étudiées. Des contributions directes sont systématiquement demandées aux gouvernements bénéficiaires. Chaque document PPTD s'accompagnera d'une stratégie de communication et de sensibilisation qui sera mise en œuvre avec les mandants nationaux.

### ***Réalisations concrètes et résultats obtenus ou raisonnablement envisageables grâce aux PPTD***

41. L'un des résultats majeurs du PPTD jordanien est l'établissement en mai 2007 d'un comité tripartite national qui devrait ouvrir la voie à la création d'un conseil économique et social, organe consultatif clé pour tout ce qui touche à la politique du monde du travail. Autres résultats obtenus: l'introduction d'une législation de protection de la maternité (une première dans les Etats arabes) et le processus continu d'élaboration de la politique de l'emploi auquel le gouvernement a donné une grande publicité et qui devrait conduire au lancement de la politique officielle avant la fin de 2007.
42. Plus généralement, plusieurs engagements ont été pris dans la région dans le contexte de l'élaboration des PPTD: création d'unités/départements ministériels renforcés (par exemple, condition féminine, migrations, inspection du travail); réorganisation interne des structures du ministère en vue de liaisons plus efficaces et d'un plus grand rayonnement; renforcement des unités consultatives des ministères à l'appui de la mise en œuvre des PPTD; accords pour une évaluation tripartite des mécanismes de sécurité sociale et des lois qui les régissent en prévision de réformes du droit du travail.

### ***Enseignements et mesures prises ou à prendre***

43. Les points suivants ressortent de l'expérience:
- Le cas de la Jordanie montre qu'il faut associer d'autres partenaires que les partenaires sociaux à la conception des PPTD si l'on veut que les interventions prises dans ce cadre soient durables. Ces partenaires incluent notamment le système des Nations Unies, qui peut jouer un grand rôle en matière de soutien et de sensibilisation. Sur le plan national, les ministères compétents (par exemple, cabinet du Premier ministre, Finances, Affaires sociales, Justice) devraient être coresponsables des résultats visés en matière de développement national. La communauté internationale des donateurs et les ONG jouent aussi souvent un rôle complémentaire important.

- Le cas d'Oman montre que les PPTD peuvent servir à promouvoir le tripartisme et le dialogue social sous réserve d'un engagement politique résolu au plus haut niveau. Il montre aussi l'importance de programmes pilotes progressifs pouvant être reliés au niveau sous-régional dans le cadre d'une approche coordonnée des migrations de main-d'œuvre et des droits des travailleurs migrants dans toute la région du Golfe. Cela se reflétera dans le nouveau plan d'action conjoint du BIT et du Bureau exécutif des ministères du Travail et des Affaires sociales du Conseil de coopération du Golfe 2008-09.
- Le processus des PPTD peut, comme dans le cas de la République arabe syrienne, aider les partenaires nationaux à intégrer l'Agenda du travail décent dans les initiatives de réforme visant la sphère socio-économique et la politique de l'emploi. La création de mécanismes institutionnels assurant la participation des partenaires sociaux au débat sur la réforme économique durant cette période de transition a été jugée essentielle.
- Il faut élargir la capacité d'exécution du BIT dans la région par des accords novateurs de partenariat avec des cellules de réflexion et des établissements de recherche ou de formation.

### ***Autres questions: réalités consécutives aux conflits***

44. Le bureau régional entretient un dialogue constant avec d'autres pays dans le cadre du processus préparatoire nécessaire pour définir les priorités de la coopération. Dans des pays en crise comme l'Iraq, le Liban ou les territoires palestiniens occupés, l'élaboration de PPTD en bonne et due forme dépend de la stabilité de la situation politique. La principale conclusion qui se dégage des travaux du BIT est qu'il faut utiliser l'espace créé par les événements pour associer activités pilotes sur le terrain et renforcement des capacités des mandants jusqu'à ce que l'environnement se normalise. Au Liban, le programme de relèvement actuel vise les régions du sud, est axé sur la création de revenus et d'activités de subsistance et servira de base à un futur PPTD. En ce qui concerne le programme palestinien, une mission technique a été dépêchée sur place en août 2007. Son mandat était de relancer la coopération technique conformément aux nouveaux besoins. En Iraq, le programme du BIT appuie développement local et renforcement des compétences sectorielles en attendant qu'il soit possible d'agir à l'échelle de tout le pays et d'apporter de nouveau un appui opérationnel direct aux institutions nationales.

## **D. Asie et Pacifique**

### ***La décennie du travail décent en Asie***

45. La quatorzième Réunion régionale asienne (Busan, 2006) a fait date en réaffirmant l'engagement des mandants vis-à-vis du travail décent, de la Décennie du travail décent en Asie (2006-2015) et des PPTD. Le premier lot de six documents PPTD (Indonésie, Pakistan, Sri Lanka, Viet Nam, Mongolie et Chine) a été réexaminé à l'aide du mécanisme d'assurance de qualité du BIT. Le document de l'Indonésie a été approuvé en juillet 2007; d'autres devraient être finalisés d'ici septembre 2007. Le deuxième lot, qui comprend 14 documents (Bangladesh, Cambodge, Inde, République démocratique populaire lao, Malaisie, Philippines, Népal, six pays du Pacifique Sud, Thaïlande), devrait être terminé en décembre 2007 ou au début de 2008.

***Liens avec les cadres nationaux de développement, les programmes de pays des Nations Unies ou les PNUAD, notamment dans les pays désignés par les Nations Unies comme des pays pilotes***

46. La volonté des pays de promouvoir le travail décent et l'emploi productif se manifeste dans leurs plans nationaux de développement (Bangladesh, Chine, Inde, Indonésie et pays du Pacifique Sud) ainsi que dans leurs plans d'action nationaux en faveur du travail décent (Fidji, Iran, Nouvelle-Zélande, Philippines, Sri Lanka). L'alignement sur les PNUAD est courant. Par exemple, les résultats du PPTD de l'Inde font partie intégrante des résultats du PNUAD pour 2008-2012.
47. Le BIT a joué un rôle moteur dans certaines priorités des PNUAD, notamment l'emploi des jeunes (Indonésie), la formation et l'employabilité (Pakistan), la gestion des migrations de main-d'œuvre (pays du Mékong) et les programmes de lutte contre le VIH/SIDA sur le lieu de travail (pays du Pacifique Sud).
48. Les stratégies des PPTD ont été réexaminées en vue de leur alignement sur les résultats des PNUAD et des programmes lancés par les Nations Unies pour promouvoir l'unité d'action dans certains pays pilotes (Viet Nam, Pakistan). Au Viet Nam, le BIT participe à des programmes conjoints des Nations Unies dans des domaines tels que l'emploi des jeunes, la politique sociale, l'égalité entre hommes et femmes ou encore le VIH/SIDA. La question des minorités ethniques, de la réduction de la pauvreté ou encore du développement économique local est également à l'ordre du jour.
49. Au Pakistan, la formation et l'employabilité sont le pivot du changement et des partenariats. Le BIT et le PNUD se sont engagés à renforcer leur collaboration dans le domaine de la formation – élément essentiel des stratégies adoptées par le pays pour promouvoir l'emploi et la valorisation des ressources humaines. Le BIT aidera à l'organisation, en octobre 2007, d'un forum national qui permettra de mettre en lumière les meilleures pratiques et les expériences internationales dans le domaine considéré.

***Participation des organisations d'employeurs et des organisations de travailleurs à l'élaboration et/ou à la mise en œuvre des PPTD***

50. Les mandants sont associés au processus de rédaction, y compris l'examen et l'approbation des documents. Le BIT s'attache à aider les mandants tripartites à nouer des alliances avec d'autres partenaires stratégiques. La capacité des partenaires sociaux de participer activement à l'élaboration des politiques socio-économiques et politiques de gouvernance ainsi qu'à l'agenda de la réforme des Nations Unies a été renforcée dans 11 pays. Des programmes de formation visant à renforcer la capacité des mandants de participer aux PPTD ainsi qu'à la réforme des Nations Unies ont été lancés.

***Principales priorités énoncées dans les PPTD***

51. La majorité des PPTD ont les priorités suivantes:
  - droits fondamentaux, notamment lutte contre le travail des enfants;
  - formation et employabilité;
  - gouvernance du marché du travail;

- politiques et stratégies propres à étendre la protection sociale, y compris dans l'économie informelle;
- politiques et stratégies propres à promouvoir l'emploi, notamment l'emploi des jeunes;
- promotion du travail décent par le développement local;
- gestion des migrations de main-d'œuvre.

***Mécanismes de financement et mobilisation locale  
des ressources: niveau des ressources et déficit à combler***

52. Le ratio budget ordinaire/ressources extrabudgétaires est de 1 à 4. Il est donc essentiel pour la mise en œuvre des PPTD de pouvoir compter sur un financement durable des donateurs. Plus de 65 pour cent des ressources extrabudgétaires actuelles sont consacrées au secteur de l'emploi, notamment à la formation et à l'emploi des jeunes, et presque 20 pour cent à la lutte contre le travail des enfants. La création du compte supplémentaire du budget ordinaire devrait aider à combler le déficit de ressources.
53. Pour rendre l'aide plus efficace, les donateurs ont décentralisé des ressources au profit de leurs ambassades locales et appuient la réforme des Nations Unies par l'intermédiaire des coordinateurs résidents. Les bureaux de l'OIT au Bangladesh, en Indonésie et au Pakistan ont mobilisé localement des ressources pour de grands projets de coopération technique à l'appui des PPTD.
54. Le BIT a aussi participé au Fonds PNUD/Espagne mis en place pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans tous les pays de la région qui ont accès à ce fonds et il a intégré l'emploi productif et le travail décent dans les programmes conjoints.

***Réalisations concrètes et résultats obtenus  
ou raisonnablement envisageables grâce aux PPTD***

55. Les principaux résultats sont notamment les suivants:
- meilleure perception par les responsables des liens entre l'amélioration des conditions de travail et la productivité;
  - intégration du travail décent dans le Plan de développement routier en milieu rural (Vision 2025) récemment présenté par le Premier ministre de l'Inde;
  - volonté manifestée par les mandants tripartites de 11 pays de coopérer activement à la gestion des migrations de main-d'œuvre;
  - ratification des conventions: le Vanuatu a ratifié sept conventions fondamentales en 2006, le Viet Nam a ratifié la convention (n° 29) sur le travail forcé, 1930, la Chine la convention (n° 111) concernant la discrimination (emploi et profession), 1958, et l'Australie la convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999. En 2006, le Cambodge et le Pakistan ont rejoint les six autres pays de la région ayant ratifié l'ensemble des conventions fondamentales. Plusieurs pays ont aussi ratifié la convention (n° 185) sur les pièces d'identité des gens de mer (révisée), 2003, la convention (n° 155) sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981, et la convention (n° 187) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006;

- projet de législation du travail dans le Pacifique Sud et mise en œuvre effective de la législation concernant l'emploi des personnes handicapées en Chine, en Mongolie et en Thaïlande;
- intégration des principes et approches des programmes d'investissement à haute intensité d'emploi dans les programmes d'investissement et de renforcement des capacités de la Banque mondiale et de la Banque asiatique de développement au Népal, et large utilisation de ces principes et approches dans les zones frappées par des catastrophes en Indonésie, au Népal, au Pakistan, à Sri Lanka et à Timor-Leste;
- projections des scénarios du marché de travail de la Décennie du travail décent en Asie dans les pays de la région et les pays de l'ANASE;
- dossier de la Décennie du travail décent en Asie sur les connaissances institutionnelles du BIT dans cinq domaines prioritaires.

### ***Enseignements et mesures prises ou à prendre***

56. Les points suivants méritent d'être soulignés:

- Le partage des informations et des connaissances sur les outils, produits et pratiques propres à favoriser la réalisation des PPTD est la stratégie clé aux niveaux régional et sous-régional.
- La participation des mandants au processus des PPTD varie en fonction de leur degré d'intérêt et d'engagement.
- Pour la réussite des initiatives, il est indispensable que les mandants adhèrent pleinement aux résultats visés dans les différents pays, y compris les critères et méthodes de mesure et de vérification des progrès et réalisations.
- Il faut éviter de viser des résultats trop nombreux et trop modestes.
- La capacité des mandants d'influer sur les politiques macroéconomiques nationales et sur les priorités du système des Nations Unies et de la communauté des donateurs reste à renforcer.
- Plusieurs pays, malgré des progrès, n'ont pas pu atteindre les résultats souhaités en 2006-07 en raison de facteurs extérieurs tels que les catastrophes naturelles, les troubles politiques ou encore les conflits.
- L'insuffisance des ressources extrabudgétaires et des compétences requises pour gérer le processus de changement explique aussi la lenteur des progrès réalisés.

57. La mise en œuvre des programmes continuera à être contrôlée et évaluée. Le mécanisme de suivi et de contrôle des PPTD a été introduit dans les bureaux de pays en vue de l'évaluation des progrès en fonction des différentes étapes. Des examens biennaux auront lieu au Népal en septembre 2007, au Cambodge en novembre 2007 et dans les pays du Pacifique Sud en octobre 2007. Les conclusions et les recommandations qui en résulteront aideront à améliorer le fonctionnement et la gestion des PPTD.



## **E. Europe**

### ***Introduction***

58. Dans la région Europe et Asie centrale, depuis l'élargissement de l'UE en mai 2004, la coopération technique du BIT avec les mandants nationaux a principalement été axée sur les pays de l'Europe du Sud-Est, de l'Europe orientale, du Caucase et de l'Asie centrale. Les PPTD sont devenus un cadre très important de la coopération technique dans les pays. Des PPTD sont en cours de mise en œuvre dans neuf pays: Albanie, Arménie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Kazakhstan, Kirghizistan, République de Moldova, Roumanie et Tadjikistan. Vers la fin de l'année, les programmes en cours en Albanie, en Bosnie-Herzégovine, dans la République de Moldova et en Ukraine seront réexaminés en vue de leur adaptation aux nouveaux besoins et défis prévus pour le prochain exercice biennal. En janvier 2007, la Bulgarie et la Roumanie sont devenues membres de l'UE et la prorogation de leurs PPTD n'est donc pas prévue. Cela dit, le BIT continuera à aider ces deux pays, s'ils en font la demande, à renforcer le dialogue social et à traiter d'autres questions. Les bureaux locaux coopèrent avec les mandants tripartites nationaux à l'élaboration de PPTD dans six autres pays: Ex-République yougoslave de Macédoine, Géorgie, Monténégro, Ouzbékistan, Serbie et Turquie. La Fédération de Russie a décidé d'adhérer à un programme traditionnel de coopération pour 2006-2009. Ce programme, signé en juin 2006, fait du travail décent l'objectif central des activités au niveau national et il envisage aussi l'élaboration de PPTD pour une ou plusieurs régions du pays.

### ***Liens avec les cadres nationaux de développement, les programmes de pays des Nations Unies ou les PNUAD, notamment dans les pays désignés comme des pays pilotes par les Nations Unies***

59. A l'époque de la négociation et de la rédaction des PPTD, des programmes de pays des Nations Unies (principalement des PNUAD) avaient déjà été établis pour tous les pays choisis par le BIT, en général sans qu'y soient traitées correctement les questions sociales, notamment celles relatives au marché du travail. En conséquence, les PPTD ont été rédigés à l'appui des programmes nationaux de développement, pour compléter et renforcer, dans la mesure du possible, les PNUAD dans les domaines qui intéressent l'OIT. Des examens à mi-parcours des PNUAD sont actuellement en cours, ce qui est une bonne occasion d'ajuster à la fois les PNUAD et les PPTD afin de renforcer leur complémentarité dans l'esprit de l'unité d'action. Le pays désigné par les Nations Unies comme pays pilote en Europe est l'Albanie, où un programme d'unité d'action est en cours de préparation, avec la participation active du bureau sous-régional de Budapest et du coordonateur national du BIT afin que ce programme reflète les priorités du PPTD et les résultats qu'il vise. Un programme OIT/PNUAD détaillé a aussi été élaboré dans deux pays pilotes – au Kirghizistan sur la base du PPTD et du PNUAD et en Turquie où le ministère du Travail et de la Sécurité sociale, après avoir consulté les partenaires sociaux, s'est attaché à faire coïncider les priorités nationales du PPTD et les résultats du PNUAD.

### ***Participation des organisations d'employeurs et des organisations de travailleurs à l'élaboration et/ou à la mise en œuvre des PPTD***

60. Les mandants tripartites ont coopéré avec les bureaux locaux de l'OIT à la préparation des PPTD et sont également associés à leur mise en œuvre; ils collaborent aux activités, ils les contrôlent et ils en sont les bénéficiaires directs (renforcement des capacités, conseil et assistance technique). Les coordinateurs nationaux de l'OIT jouent un rôle indispensable

dans la coordination de la préparation et de la mise en œuvre des PPTD dans les différents pays.

### ***Principales priorités énoncées dans les PPTD***

61. Les grandes priorités sont les suivantes:

- promotion de l'emploi, notamment de l'emploi des jeunes;
- renforcement du dialogue et des partenariats sociaux;
- renforcement des capacités des partenaires sociaux;
- amélioration des politiques de protection sociale et modernisation des systèmes nationaux de protection de la santé et de la sécurité au travail;
- promotion des principes et droits fondamentaux au travail tels que transposés dans la législation nationale et amélioration de l'application de celle-ci;
- protection des travailleurs migrants;
- élimination du travail des enfants;
- politique de lutte contre le VIH/SIDA sur le lieu de travail;
- réduction des déficits de travail décent dans le secteur informel;
- promotion de l'égalité entre hommes et femmes dans toutes les activités.

### ***Mécanismes de financement et mobilisation locale des ressources: niveau des ressources et déficit à combler***

62. L'Europe a la ferme volonté d'exécuter le programme et d'obtenir les impacts souhaités; elle a déjà alloué plus de 56 pour cent de ses ressources ordinaires aux programmes par pays. La région coopère étroitement avec les départements techniques du siège afin de les encourager à allouer des ressources humaines et financières à ces programmes. Il n'empêche que les ressources extrabudgétaires demeurent indispensables. Les sujets qui intéressent le plus les donateurs sont les migrations et la traite des êtres humains, puis le travail des enfants, l'emploi des jeunes et le dialogue social. Des fonds supplémentaires sont nécessaires notamment dans les domaines suivants: promotion du dialogue bipartite et tripartite et renforcement de la capacité des partenaires sociaux à tous les niveaux, amélioration des connaissances des institutions gouvernementales et des partenaires sociaux pour la conception, le contrôle et l'évaluation des politiques nationales de l'emploi et du marché du travail et la réforme des systèmes de sécurité sociale, promotion des normes internationales du travail et amélioration de la législation nationale du travail, etc. Les PPTD servent à mobiliser des ressources à la fois au niveau central et au niveau des pays mais la mobilisation locale des ressources exige un gros effort de la part des directeurs des bureaux sous-régionaux et de leurs équipes.

### ***Réalisations concrètes et résultats obtenus ou raisonnablement envisageables grâce aux PPTD***

63. Les résultats importants obtenus par le BIT dans le cadre des PPTD sont notamment les suivants: adoption par le gouvernement de la République de Moldova d'une stratégie

nationale de l'emploi pour la période 2007-2020; renforcement des politiques nationales de promotion de l'emploi des jeunes en Azerbaïdjan, au Kirghizistan et dans la République de Moldova, avec l'appui des partenaires sociaux; amélioration de la capacité des services de l'emploi et des partenaires sociaux d'offrir des formations aux jeunes, aux chômeurs et aux autres groupes marginalisés sur la base d'une approche modulaire de la formation dans plusieurs pays; augmentation significative du nombre de travailleurs de l'économie informelle désormais enregistrés, grâce aux projets du BIT concernant le dialogue social; ratification de la convention (n° 97) sur les travailleurs migrants (révisée), 1949, et de la convention (n° 143) sur les travailleurs migrants (dispositions complémentaires), 1975, et élaboration d'une politique nationale de migration par le Tadjikistan; accès de beaucoup de familles de travailleurs migrants du Tadjikistan à de nouveaux moyens de subsistance grâce à un projet du BIT visant à promouvoir l'apiculture; mise en place et renforcement de nouvelles institutions et stratégies du gouvernement pour éliminer les pires formes de travail des enfants et protéger les enfants ainsi que les jeunes travailleurs dans trois pays d'Asie centrale; recul important du travail des enfants en Turquie grâce notamment aux projets de l'IPEC; adoption de la loi relative à une commission tripartite nationale de la négociation collective dans la République de Moldova en 2006 et adoption de la loi sur le dialogue social en Ukraine en 2007; renforcement du système national de protection de la santé et de la sécurité au travail au Kazakhstan et mise en œuvre d'importantes mesures dans ce même domaine par les syndicats et les organisations d'employeurs en Albanie, en Bosnie-Herzégovine et dans la République de Moldova; préparation de la nouvelle réforme des pensions en Bosnie-Herzégovine; mise en place d'un centre de productivité et de compétitivité en Azerbaïdjan.

### ***Enseignements et mesures prises ou à prendre***

**64.** Les points suivants méritent d'être notés:

- La participation des mandants accroît leur confiance dans l'OIT et leur sentiment d'appropriation; leur signature des PPTD renforce leur engagement.
- Grâce aux PPTD, les mandants de l'OIT ont également commencé à changer d'optique en préférant aux simples projets la réalisation d'objectifs à plus long terme et en assumant la responsabilité conjointe de la planification, de la mise en œuvre et de l'exécution plutôt que de s'en remettre totalement à l'assistance du BIT. De ce point de vue, les activités de renforcement des capacités sur la base de la gestion axée sur les résultats sont très importantes pour les mandants.
- L'élaboration des PPTD a aussi été une expérience très enrichissante pour le personnel du BIT qui a pu se familiariser avec la gestion axée sur les résultats.
- Les gouvernements changent souvent dans la région; il en va de même des priorités des donateurs. Il faut introduire suffisamment de souplesse dans les PPTD et dans les plans de travail qui les accompagnent pour pouvoir faire face à ces évolutions.
- Un effort accru de mobilisation des ressources est nécessaire pour assurer un financement adéquat de l'ensemble du cycle des PPTD, y compris l'évaluation de leurs résultats.
- Etant donné que les résultats attendus des programmes peuvent ne pas être les mêmes pour les différents partenaires du BIT et pour les mandants, il faut s'assurer que le processus d'évaluation est objectif et n'omet aucun élément.
- L'effort de sensibilisation au travail décent doit se poursuivre. Il faut que l'expertise de l'OIT, s'agissant de combattre les déficits de travail décent, soit reconnue dans

tous les pays afin que les organisations internationales importantes telles que la CE, le PNUD ou la Banque mondiale cherchent à nouer des partenariats avec l'OIT.

- 65. *La Commission de la coopération technique voudra sans doute inviter le Conseil d'administration à demander au Bureau de tenir compte des commentaires et observations formulés par la commission durant la présente session et de présenter à ses futures sessions, sur une base régulière, des rapports d'avancement concernant l'élaboration, le contenu et la mise en œuvre des programmes par pays de promotion du travail décent.***

Genève, le 18 octobre 2007.

*Point appelant une décision:* paragraphe 65.

## Annexes statistiques

### I. Avancement des PPTD en Afrique

| Pays                      | Document conceptuel | Projet de document | Document final<br>(ou dernière version) | Observations           |
|---------------------------|---------------------|--------------------|-----------------------------------------|------------------------|
| Afrique du Sud            |                     |                    |                                         | Consultations en cours |
| Algérie                   |                     | ✓                  |                                         | Consultations en cours |
| Angola                    | ✓                   |                    |                                         | Consultations en cours |
| Bénin                     |                     |                    |                                         | Consultations en cours |
| Botswana                  |                     |                    |                                         | Consultations en cours |
| Burkina Faso              |                     | ✓                  |                                         |                        |
| Burundi                   |                     |                    | ✓                                       |                        |
| Cameroun                  |                     | ✓                  |                                         |                        |
| Cap-Vert                  |                     |                    |                                         | Consultations en cours |
| République centrafricaine |                     |                    |                                         | Consultations en cours |
| Comores                   |                     |                    |                                         | Consultations en cours |
| Congo                     |                     |                    |                                         | Consultations en cours |
| Côte d'Ivoire             |                     | ✓                  |                                         |                        |
| Djibouti                  |                     |                    |                                         |                        |
| Egypte                    |                     |                    |                                         | Consultations en cours |
| Erythrée                  |                     |                    |                                         |                        |
| Ethiopie                  |                     |                    | ✓                                       |                        |
| Gabon                     | ✓                   |                    |                                         | Consultations en cours |
| Gambie                    |                     |                    |                                         |                        |

| Pays                             | Document conceptuel | Projet de document | Document final<br>(ou dernière version) | Observations           |
|----------------------------------|---------------------|--------------------|-----------------------------------------|------------------------|
| Ghana                            |                     |                    | ✓                                       |                        |
| Guinée                           |                     |                    |                                         |                        |
| Guinée-Bissau                    |                     |                    |                                         |                        |
| Guinée équatoriale               |                     |                    |                                         |                        |
| Kenya                            |                     |                    | ✓                                       |                        |
| Lesotho                          |                     |                    | ✓                                       |                        |
| Libéria                          | ✓                   |                    |                                         |                        |
| Jamahiriya arabe libyenne        |                     |                    |                                         |                        |
| Madagascar                       |                     | ✓                  |                                         |                        |
| Malawi                           | ✓                   |                    |                                         | Consultations en cours |
| Mali                             |                     |                    | ✓                                       |                        |
| Maroc                            |                     | ✓                  |                                         |                        |
| Maurice                          |                     |                    |                                         | Consultations en cours |
| Mauritanie                       |                     | ✓                  |                                         |                        |
| Mozambique                       |                     |                    |                                         | Consultations en cours |
| Namibie                          |                     |                    |                                         | Consultations en cours |
| Niger                            |                     |                    |                                         | Consultations en cours |
| Nigéria                          |                     |                    | ✓                                       |                        |
| Ouganda                          |                     |                    | ✓                                       |                        |
| République démocratique du Congo |                     |                    |                                         | Consultations en cours |
| Rwanda                           |                     |                    |                                         | Consultations en cours |
| Sao Tomé-et-Principe             | ✓                   |                    |                                         | Consultations en cours |
| Sénégal                          |                     | ✓                  |                                         |                        |

| Pays                        | Document conceptuel | Projet de document | Document final<br>(ou dernière version) | Observations           |
|-----------------------------|---------------------|--------------------|-----------------------------------------|------------------------|
| Seychelles                  |                     |                    |                                         |                        |
| Sierra Leone                |                     |                    |                                         |                        |
| Somalie                     |                     |                    |                                         |                        |
| Soudan                      |                     |                    |                                         |                        |
| Swaziland                   |                     |                    |                                         | Consultations en cours |
| République-Unie de Tanzanie |                     |                    | ✓                                       |                        |
| Tchad                       |                     |                    |                                         | Consultations en cours |
| Togo                        |                     |                    |                                         | Consultations en cours |
| Tunisie                     |                     |                    |                                         | Consultations en cours |
| Zambie                      |                     |                    | ✓                                       |                        |
| Zimbabwe                    |                     |                    | ✓                                       |                        |

## II. Avancement des PPTD dans les Amériques

| Pays                   | Document conceptuel                                                                                                                                                                                                                                                  | Projet de document | Document final<br>(ou dernière version)                                                                                                 | Observations                                                                                                                                                                        |
|------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Argentine              | Protocole d'accord                                                                                                                                                                                                                                                   | ✓                  | Signature de la version finale du PPTD en 2005.                                                                                         | Le PPTD fait actuellement l'objet d'une évaluation indépendante.                                                                                                                    |
| Bolivie                | Le Programme d'appui au travail décent (PATD) jette les bases de l'élaboration et de la mise en œuvre du PPTD de la Bolivie.                                                                                                                                         | ✓                  |                                                                                                                                         | Aucune date précise n'a été fixée pour la finalisation d'un PPTD au niveau national.                                                                                                |
| Brésil                 | Protocole d'accord                                                                                                                                                                                                                                                   | ✓                  |                                                                                                                                         | Aucune date précise n'a été fixée pour la finalisation d'un PPTD au niveau national.<br><br>Le PPTD de l'Etat de Bahia devrait être fini d'ici la fin de 2007.                      |
| Chili                  | Protocole d'accord                                                                                                                                                                                                                                                   | En préparation     | Avant la fin de 2007.                                                                                                                   | Il est prévu de conserver ce PPTD durant la présente administration, c'est-à-dire jusqu'en 2010.                                                                                    |
| Costa Rica             | Accord tripartite                                                                                                                                                                                                                                                    | ✓                  | Le document final doit être approuvé durant un atelier tripartite national en octobre/novembre 2007 et un accord tripartite sera signé. | La consultation tripartite sur le PPTD a été reportée jusqu'à un référendum national sur l'Accord de libre-échange entre la République dominicaine et les pays d'Amérique centrale. |
| Cuba                   | La révision finale de l'étude sur l'emploi et le travail décent, établie conjointement avec le ministère du Travail, est en cours. C'est principalement sur la base de cette étude que seront déterminées les priorités et les résultats escomptés d'un PPTD à Cuba. |                    |                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                     |
| République dominicaine | Accord tripartite                                                                                                                                                                                                                                                    | ✓                  | Le document a été finalisé et approuvé lors d'un atelier tripartite national qui s'est tenu en août 2007.                               |                                                                                                                                                                                     |



| <b>Pays</b> | <b>Document conceptuel</b> | <b>Projet de document</b>                                   | <b>Document final<br/>(ou dernière version)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | <b>Observations</b>                                                                                             |
|-------------|----------------------------|-------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| El Salvador |                            | ✓                                                           | Le document final sera approuvé lors d'un atelier tripartite national qui doit se tenir en novembre 2007 et un accord tripartite sera signé.                                                                                                                                                                                                                                       | Les perspectives d'un accord tripartite pour l'adoption d'un PPTD sont bonnes.                                  |
| Equateur    |                            | ✓                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Les bases d'un PPTD ont été établies avec la nouvelle administration.                                           |
| Guatemala   |                            | ✓                                                           | Le document final doit être approuvé à un atelier tripartite national qui doit se tenir avant mars 2008 et un accord tripartite sera signé.                                                                                                                                                                                                                                        | Les consultations tripartites sur le PPTD ont été reportées jusqu'aux élections présidentielles d'octobre 2007. |
| Honduras    | Accord tripartite          | ✓                                                           | Le document a été mis au point, approuvé et adopté lors d'un atelier tripartite qui s'est tenu en août 2007.                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                 |
| Mexique     |                            |                                                             | Le Bureau a examiné avec la nouvelle administration ainsi qu'avec les organisations d'employeurs et les organisations de travailleurs les priorités d'un agenda national du travail décent. Il reste à parvenir à un consensus sur quatre domaines prioritaires pour faire progresser l'élaboration du premier projet d'un document qui donnera lieu à des consultations élargies. |                                                                                                                 |
| Nicaragua   |                            | ✓                                                           | Le document final sera examiné et approuvé à un atelier tripartite national qui se tiendra si possible d'ici novembre 2007 et un accord tripartite sera signé.                                                                                                                                                                                                                     | Il y a de bonnes possibilités qu'un accord intervienne et que le PPTD soit adopté par les mandants tripartites. |
| Panama      |                            | ✓                                                           | Le document final sera examiné et approuvé lors d'un atelier tripartite national qui se tiendra en principe d'ici octobre 2007 et un accord tripartite sera signé.                                                                                                                                                                                                                 | Il y a de bonnes possibilités qu'un accord intervienne et que le PPTD soit adopté par les mandants tripartites. |
| Paraguay    | Protocole d'accord         | En cours d'élaboration.                                     | D'ici la fin de 2007.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                 |
| Pérou       | Protocole d'accord         | La préparation d'une proposition de PPTD est en discussion. |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                 |
| Uruguay     | Accord tripartite          | ✓                                                           | En principe d'ici la fin de 2007.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                 |

### III. Avancement des PPTD dans les Etats arabes

| Pays                      | Document conceptuel | Projet de document | Document final<br>(ou dernière version) | Observations                                                                                       |
|---------------------------|---------------------|--------------------|-----------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Arabie saoudite           |                     |                    |                                         | A discuter avec le gouvernement.                                                                   |
| Bahreïn                   |                     |                    |                                         | Date prévue de finalisation:<br>décembre 2007.                                                     |
| Emirats arabes unis       |                     |                    |                                         | A discuter avec le gouvernement.                                                                   |
| Iraq                      |                     |                    |                                         | En fonction de la situation du pays.                                                               |
| Jordanie                  |                     |                    |                                         |                                                                                                    |
| Koweït                    |                     |                    |                                         | Date prévue de finalisation:<br>1 <sup>er</sup> trimestre 2008.                                    |
| Liban                     |                     |                    |                                         | La rédaction et la finalisation dépendront<br>de la situation politique.                           |
| Oman                      |                     | ✓                  |                                         | Date prévue de finalisation:<br>août 2007.                                                         |
| Qatar                     |                     |                    |                                         | Date prévue de finalisation:<br>1 <sup>er</sup> trimestre 2008.                                    |
| Rive occidentale et Gaza  |                     |                    |                                         | Mission de coopération technique en<br>août 2007 pour relancer la coopération<br>technique du BIT. |
| République arabe syrienne |                     | ✓                  |                                         | Date prévue de finalisation:<br>septembre 2007.                                                    |
| Yémen                     | ✓                   |                    |                                         | Date prévue de finalisation:<br>novembre 2007.                                                     |

#### IV. Avancement des PPTD dans la région Asie et Pacifique

| Pays                   | Document conceptuel | Projet de document | Document final<br>(ou dernière version) | Observations                                                                                                                                                                                                                                   |
|------------------------|---------------------|--------------------|-----------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Afghanistan            |                     |                    |                                         | La rédaction commencera au cours du prochain exercice biennal.                                                                                                                                                                                 |
| Australie              |                     |                    |                                         |                                                                                                                                                                                                                                                |
| Bangladesh             |                     | ✓                  |                                         | Le projet est en cours d'évaluation par le groupe de soutien régional pour finalisation en novembre 2007.                                                                                                                                      |
| Brunéi Darussalam (le) |                     |                    |                                         | Dans l'attente de la mise en place d'organisations d'employeurs et de travailleurs représentatives.                                                                                                                                            |
| Cambodge               | ✓                   |                    |                                         | Le projet sera finalisé au 1 <sup>er</sup> trimestre de 2008 après l'examen biennal du programme de pays en novembre 2007.                                                                                                                     |
| Chine                  |                     | ✓                  |                                         | Un projet de PPTD est en cours d'élaboration sur la base du protocole d'accord entre le BIT et le ministère du Travail et de la Sécurité sociale. Le projet a été évalué par le groupe de soutien régional pour finalisation en novembre 2007. |
| Corée, République de   |                     |                    |                                         | Les consultations concernant le PPTD n'ont pas commencé.                                                                                                                                                                                       |
| Fidji (les)            | ✓                   |                    |                                         | Le projet sera finalisé au 1 <sup>er</sup> trimestre 2008 après l'examen biennal du programme de pays en septembre/octobre 2007.                                                                                                               |
| Iles Marshall (les)    |                     |                    |                                         | Le projet sera finalisé au 1 <sup>er</sup> trimestre de 2008 après l'examen biennal du programme de pays en septembre/octobre 2007.                                                                                                            |

| Pays                                   | Document conceptuel | Projet de document | Document final<br>(ou dernière version) | Observations                                                                                                                                           |
|----------------------------------------|---------------------|--------------------|-----------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Iles Salomon                           | ✓                   |                    |                                         | Un PPTD sous-régional pour l'ensemble des Etats Membres du Pacifique Sud est proposé et les mandants ont commencé à être consultés.                    |
| Inde                                   |                     | ✓                  |                                         | L'évaluation du projet devrait être finie à la mi-août.                                                                                                |
| Indonésie                              |                     |                    | ✓                                       | Le directeur régional a approuvé le projet final le 5 juillet 2007.                                                                                    |
| Iran, République islamique d'          | ✓                   |                    |                                         | La rédaction du PPTD est en suspens.                                                                                                                   |
| Japon                                  | ✓                   |                    |                                         |                                                                                                                                                        |
| Kiribati                               | ✓                   |                    |                                         | Le projet sera finalisé au 1 <sup>er</sup> trimestre 2008 après l'examen biennal du programme de pays en septembre/octobre 2007.                       |
| Lao, République démocratique populaire | ✓                   |                    |                                         | L'examen interne du document conceptuel est en cours. La finalisation devrait avoir lieu en décembre 2007.                                             |
| Malaisie                               |                     |                    |                                         | Les consultations avec des mandants tripartites commenceront en octobre 2007. La finalisation devrait intervenir au 1 <sup>er</sup> trimestre de 2008. |
| Mongolie                               |                     |                    | ✓                                       | Le document a été évalué par le groupe de soutien régional.                                                                                            |
| Myanmar                                |                     |                    |                                         | Les consultations sur un PPTD n'ont pas commencées.                                                                                                    |
| Népal                                  | ✓                   |                    |                                         | Le projet sera finalisé au 1 <sup>er</sup> trimestre après l'examen biennal du programme de pays en septembre 2007.                                    |
| Nouvelle-Zélande                       |                     |                    |                                         |                                                                                                                                                        |
| Pakistan                               |                     |                    | ✓                                       | Le document a été évalué par le groupe de soutien régional. Le document révisé sera finalisé en septembre/octobre 2007.                                |

| Pays                      | Document conceptuel | Projet de document | Document final<br>(ou dernière version) | Observations                                                                                                                                                                           |
|---------------------------|---------------------|--------------------|-----------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Papouasie-Nouvelle-Guinée | ✓                   |                    |                                         | Le projet sera finalisé au 1 <sup>er</sup> trimestre de 2008 après l'examen biennal du programme de pays en septembre/octobre 2007.                                                    |
| Philippines               | ✓                   |                    |                                         | L'étude de base a commencé.                                                                                                                                                            |
| Samoa                     |                     |                    |                                         | Le projet sera finalisé après l'examen biennal du programme de pays en septembre/octobre 2007.                                                                                         |
| Singapour                 |                     |                    |                                         | Les consultations sur un PPTD n'ont pas commencées.                                                                                                                                    |
| Sri Lanka                 |                     | ✓                  |                                         | Le projet de PPTD a été évalué par le groupe de soutien régional.                                                                                                                      |
| Thaïlande                 |                     |                    |                                         | Les consultations tripartites commenceront après les élections générales de décembre 2007.                                                                                             |
| Timor-Leste (le)          |                     |                    |                                         | La rédaction du projet commencera durant le prochain exercice biennal.                                                                                                                 |
| Vanuatu                   | ✓                   |                    |                                         | Un PPTD sous-régional pour l'ensemble des Etats Membres du Pacifique Sud est proposé. Le projet sera finalisé après l'examen biennal des programmes de pays en septembre/octobre 2007. |
| Viet Nam                  |                     | ✓                  |                                         | Le document-cadre sur le travail décent a été évalué par le groupe de soutien régional et les observations formulées serviront à élaborer le document du PPTD.                         |

## V. Avancement des PPTD en Europe

| Pays                                  | Document conceptuel | Projet de document | Document final<br>(ou dernière version) | Observations                                               |
|---------------------------------------|---------------------|--------------------|-----------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| Albanie                               |                     |                    | Signé le 29.9.2006                      |                                                            |
| Arménie                               |                     |                    | Signé le 26.3.2007                      |                                                            |
| Azerbaïdjan                           |                     |                    | Signé le 15.11.2006                     |                                                            |
| Bosnie-Herzégovine                    |                     |                    | Terminé                                 | Adopté à la suite d'un échange de lettres en juillet 2007. |
| Bulgarie                              |                     |                    | Terminé                                 | Adopté à la suite d'un échange de lettres en janvier 2007. |
| Ex-République yougoslave de Macédoine | En préparation      |                    |                                         |                                                            |
| Géorgie                               | En préparation      |                    |                                         |                                                            |
| Kazakhstan                            |                     |                    | Signé le 22.11.2006                     |                                                            |
| Kirghizistan                          |                     |                    | Signé le 24.11.2006                     |                                                            |
| Moldova, République de                |                     |                    | Signé le 6.6.2006                       |                                                            |
| Monténégro (le)                       | En préparation      |                    |                                         |                                                            |
| Ouzbékistan                           |                     | En préparation     |                                         |                                                            |
| Roumanie                              |                     |                    | Signé le 7.6.2006                       |                                                            |
| Serbie                                | En préparation      |                    |                                         |                                                            |
| Tadjikistan                           |                     |                    | Signé le 14.6.2007                      |                                                            |
| Turquie                               | En préparation      |                    |                                         |                                                            |
| Ukraine                               |                     |                    | Signé le 3.3.2006                       |                                                            |